

André FLAJOLET

Député du Pas-de-Calais
Maire de Saint-Venant

Monsieur Nicolas SARKOZY
Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et
de l'aménagement du territoire
Place Beauvau
75 800 - PARIS

Référence : AF/PA

Objet : **Divorce / Prestation Compensatoire**

Saint-Venant, le 6 mars 2007

Ch Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de relayer auprès de vous le courrier que vous a transmis Monsieur **Roger BOUTE**, domicilié 166 Rue Denis Cordonnier à BETHUNE (62 400).

L'intéressé nous interpelle sur les problèmes posés par le paiement de la prestation compensatoire qui, sous certaines conditions, devient une véritable injustice au détriment de la personne qui doit la verser.

Si le principe peut apparaître justifié dans ses fondements initiaux, l'application de cette mesure continue dans certains cas de poser des problèmes quant à son équité.

En tout état de cause Monsieur BOUTE déplore que sur ce point notre loi du 26 mai 2004 ne puisse apporter de véritable solution et, à la lumière de sa situation personnelle, il a donc souhaité attirer votre attention.

Je vous remercie par avance de l'intérêt que vous voudrez bien réserver à cette sollicitation et je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée, *et la plus cordiale.*

André FLAJOLET

P.J. : 1